



~ CONTRAT DE LOCATION ~

Entre,
LE VILLAGE DE VACANCES
Le Domaine de Guillaumes
Gaillardel
47500 CONDAT FUMEL
Tél : 06 83 39 07 11 /05 53 71 01 99
E-mail : contact@domainedeguillaumes.com
Site : www.domainedeguillaumes.com

Et,
Mr ou Mme :
Demeurant :
Code postal : Ville :
Tél :
Email :

Pour la période du : / /2015..... arrivée à partir de 16 h30
au : / /2015.....départ avant 10 heures

Composition de la famille (obligatoire)

| NOM | PRENOM | DATE DE NAISSANCE |
|-----|--------|-------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

TYPES D'ANIMAUX
Les chiens de catégories 1 et 2
sont interdits

Qui déclare **avoir eu connaissance des conditions générales de réservation** et les accepte sans aucune réserve.

Il a été convenu et arrêté le présent contrat de location,
à savoir que la direction met à la disposition du locataire qui s'engage à l'occuper :

Type de location demandé :

- Chalets 4/5 personnes (2ch)**
- Mobil home**

Types d'options souhaitées :

- Location de draps : 10 euro /lits**
...paire(s) de grands draps ... paire(s) de petits draps
- Ménage fin de séjour : 50 euros**

Comment avez-vous connu le [Domaine de Guillaumes](http://www.domainedeguillaumes.com) ?

Je règle à l'ordre du [Domaine de Guillalmes](#) la somme de :

| | |
|--------------------------------|------|
| Montant du séjour | € |
| Frais de dossier | 10 € |
| Draps 10 euros/lit (option) | € |
| Lit parapluie 10euros | € |
| Animal (30€/sem ou 15€/WE) | € |
| Ménage 50 euros (option) | € |
| Total : | € |
| Acompte soit 30% du total | € |
| Solde | € |

**SOLDE DU SEJOUR A VERSER 4 SEMAINES AVANT LA DATE D'ARRIVEE
SOIT LE / / 2015**

**MERCI DE BIEN VOULOIR AFFRANCHIR VOTRE COURRIER SELON LE
POIDS DE L'ENVELOPPE**

Dès réception du contrat et de l'acompte (sous huitaine), la réservation sera donc validée
par nos soins

Pensez à faire une copie du contrat !!!

Il vaudra comme accusé de réception et sera à présenter à l'accueil le jour de votre
arrivée.

CONDITIONS GENERALES D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

I-Date d'effet du contrat de location :

Les réservations ont pour objet l'hébergement des locataires pour un séjour dans un village vacances suivant différents types de locations et de prestations. Le ou les bénéficiaires de cet hébergement sont désignés sous le vocable «locataire »

II -Montant de la réservation :

Les sommes versées au titre de la réservation comprennent l'acompte et les frais de réservation.

-L'acompte a pour objet pour chacun des contractants, de revenir sur son engagement : le locataire en perdant l'acompte, le Domaine de Guillalmes en les restituant au double.

-Les frais de réservation sont considérés comme définitivement acquis.

III- avance sur le solde du séjour :

Le prix du séjour formulé dans le contrat correspond à l'ensemble des prestations.

Le locataire doit solder le prix de son séjour 4 Semaines avant la prise de sa location, aucun rappel ne lui sera fait.

IV – annulation du contrat :

L'annulation du contrat à moins de quatre semaines avant la date d'arrivée du locataire entraîne une indemnité de dédommagement égale au prix de la totalité du séjour à la charge de celui qui demande l'annulation. Nous vous proposons une assurance annulation qui calculera le montant de votre prime en fonction des dates de votre séjour : <http://www.aduciel.fr/Particuliers/Vacances/adar-assurance-annulation.aspx>

V- interruption du séjour :

Les prestations incluses dans le prix du séjour et non consommées par le locataire ne donnent lieu à aucun remboursement quelle que soit la cause.

VI- mise à disposition des locaux loués :

Les locaux loués sont mis à disposition du locataire, à partir de 16 h30 le jour d'arrivée et avant 20 heures. Toute arrivée après cet horaire sera signalé. Les locaux doivent être libérés avant 10 heures le jour du départ. **Merci de bien vouloir respecter ces horaires pour le confort de tous.**

L'inventaire du chalet loué est remis au locataire le jour de son arrivée. Il doit signaler et faire rectifier le même jour, les éventuelles anomalies auprès de la direction du « Domaine de Guillalmes »

VII- règlements intérieurs : Troubles et nuisances :

Les locataires doivent respecter les consignes du règlement intérieur affiché à la réception. Il est interdit notamment :

- d'avoir un comportement susceptible de nuire à autrui
- de garer son véhicule dans un parking autre que celui attribué
- les animaux doivent obligatoirement être tenus en laisse, vaccinés contre la rage, tatoués, ne pas rester seuls dans la structure et être accompagnés à l'extérieur pour leurs besoins.

VIII –caution.

Le locataire verse une caution de 200 euros le jour de son arrivée. Cette caution lui sera rendu, après l'inventaire des locaux, le jour de son départ ou par courrier dans un délai de quinze jours plus tard, déduction faite, le cas échéant, des dégâts et des frais nécessités par la remise en état des lieux loués.

Obligation de rendre le logement propre. A son départ, le locataire s'engage à rendre le meublé aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée. En cas de non respect, des frais de ménage d'un montant de 50 euros seront appliqués.

L 'ensemble du mobilier et du matériel figurant sur l'inventaire devront être remis à leur place. Tout objet manquant devra être impérativement remplacé et signalé pendant votre séjour.

IX : Mode de paiement :

Les paiements doivent être réglés par chèque bancaire. Pour les paiements hors France Métropolitaine ces derniers devront être réglés par virement bancaire (voir IBAN ci-dessous).

BIC : BNPAFRPPTLS
BAN : FR76 3000 4003 9500 0100 6386 201
AGENCE : BNP PARIBAS FUMEL MONTAYRAL

X –assurance.

LE LOCATAIRE DEVRA ETRE COUVERT PAR SON ASSURANCE EN RESPONSABILITE CIVILE « VILLEGATURE » POUR TOUT DOMMAGE CAUSE DE SON FAIT

Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents à la piscine, sur le site, les aires de jeux. Les propriétaires déclinent toute responsabilité en cas d'accidents.

Je déclare avoir pris connaissance et accepte la réglementation et les conditions en vigueur pour la location au DOMAINE DE GUILLALMES.

BON POUR ACCORD :

DATE :

SIGNATURES :

Le Domaine de Guillalmes :


LE DOMAINE DE GUILLALMES
27500 FUMEL
Tél : 05 53 71 04 59 - Fax : 05 52 71 02 57
Email : contact@domainedeguillalmes.com
Siret : 520 365 875 000 19